

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 578

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Saffa

Coopérative de cautionnement
"SAFFA"

La société coopérative de cautionnement Saffa, créée avec une part du bénéfice de l'Exposition du Travail féminin de Berne, en 1928, pour conseiller et aider par des cautionnements des femmes professionnellement occupées, compte actuellement 441 membres, soit cinq de plus que l'année précédente.

Durant l'exercice écoulé, la société a reçu 145 nouvelles demandes de cautionnement ; elle a effectivement cautionné 31 crédits, pour fr. 58.535, dont 18 pour des entreprises déjà existantes, trois destinés au perfectionnement professionnel, deux pour la reprise d'affaires, deux pour l'ouverture d'entreprises, deux pour directrices de succursales, etc. Dès le début de son activité jusqu'à fin 1940, la société a accordé 364 cautionnements, pour une somme de fr. 839.035, à des commerces ou des entreprises de transports, à des entreprises hôtelières, aux arts et métiers, à l'économie domestique, à des industries, à des inventions, à des professions libérales. Zurich vient en tête avec 128 cautionnements pour fr. 289.075 ; Berne suit avec 80 cautionnements pour fr. 148.550 ; Vaud vient en troisième rang avec 35 cautionnements pour fr. 82.900 ; viennent ensuite Genève avec 24 cautionnements pour fr. 50.500, St-Gall, Bâle-Ville, Lucerne, Neuchâtel (9 cautionnements pour fr. 25.800), etc. Ce sont le commerce, les transports et les arts et métiers qui enregistrent la plus forte augmentation de demandes de cautionnements.

Le remboursement des crédits s'est fait d'une

façon relativement satisfaisante ; les débitrices se donnent beaucoup de peine pour tenir leurs engagements. L'aggravation de la situation économique a eu de graves répercussions sur nombre d'entreprises. Certaines d'entre elles, dont on pouvait croire, en 1939, qu'elles pourraient se développer, sont dans une situation très précaire ; d'autres sont condamnées ; c'est aux propriétaires de pensions que la mobilisation a porté le plus grave préjudice ; certains ont vu partir leurs hôtes du jour au lendemain, sans pouvoir obtenir le paiement des factures. C'est précisément dans les périodes troublées au point de vue économique qu'un appui matériel est doublement précieux ; la société s'est efforcée d'aider des entreprises à se maintenir et à surmonter les difficultés actuelles, tandis qu'elle fait preuve de réserve lorsqu'il s'agit de créer une affaire.

La société a pu tirer d'embarras bien des femmes de mobilisés en leur indiquant où et comment elles peuvent trouver de l'aide, en engageant des pourparlers avec les créanciers, en donnant des conseils pratiques pour leurs entreprises. Elle possède deux bureaux de renseignements financiers gratuits, l'un à Berne, dirigé par Mme A. Martin, l'autre à Zurich, dirigé par Mme Elsie Saegeli, qui ont donné, en 1939-1940, 1698 consultations. Au secrétariat de la société, à Berne, a été adjoint un office de comptabilité, qui a été chargé de boucler des comptes, de remettre des comptabilités en ordre, d'établir des comptes de profits et pertes, de remplir des bordereaux d'impôts ; des associations féminines ont recours à maintes reprises aux bons offices de la comptable. Cet office de comptabilité rend de précieux services, car il permet le con-

trôle des entreprises ; il insiste pour que les femmes tiennent leurs livres en ordre ; il constate que le nombre des entreprises possédant une comptabilité en ordre, donnant un idée exacte de leur situation, augmente chaque année.

S. C.

* * *

L'Assemblée générale de la Société s'est tenue au Lycée de Berne, le 5 octobre au matin, profitant ainsi, comme l'a dit Mme Dora Schmidt, de la réunion dans la ville fédérale de la « grande sœur » de la Saffa, l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Le rapport, présenté par Mme Schmidt, et les comptes, ont été adoptés à l'unanimité, ainsi que la proposition du Comité de répartir comme suit le bénéfice de fr. 3.418,40 du compte de profits et pertes : 2,12 % comme paiement d'intérêts aux porteurs de parts sociales, soit fr. 2.509,75 et fr. 908,65, à compte nouveau. Le Comité a été réélu dans son ensemble, Mme Dora Schmidt, que ses nombreuses occupations tant à l'Office fédéral du Travail qu'à l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, ont malheureusement obligé à donner sa démission, étant remplacée à la présidence par Mme Clara Aellig (Berne), Dr. en philosophie, qui a rédigé pendant longtemps le *bulletin de presse* de l'Association suisse pour le Suffrage. Le Comité, sur le sait, comprend trois membres romands, soit Mme S. Brenner (Genève), Linette Comte, avocat (Lausanne), et Mme Recordon-Silling (La Tour de Peilz).

Parmi les questions posées au cours de la discussion du rapport du Comité, relevons celle de Mme Gourd, qui insista sur les services que rendrait l'organisation en Suisse romande d'un Bureau de renseignements financiers comme ceux de Berne et de Zurich. Espérons que le représentant de la Banque populaire, en collaboration avec laquelle sont organisés ces bureaux, et qui assistait à cette séance, aura pris bonne note de cette requête !

M. F.

la matière. Notre sécurité dépend du triomphe de l'esprit. Loin de nous laisser dominer par les préoccupations économiques, nous adapterons nos possibilités à celles du pays en pratiquant l'entraide dans le pays et hors du pays ; nous restaurerons la vie de famille sans laquelle il n'y a pas de moralité publique. Chaque femme a la possibilité de créer un foyer en y accueillant des jeunes malheureux. Et nous apprendrons aussi à penser notre vie, en renonçant à une vaine agitation et en consacrant nos réflexions à cette vérité que la condition du renouveau, c'est la mise en pratique des principes de l'Evangile.

S. B.

(Retardé, faute de place.)

Association Suisse

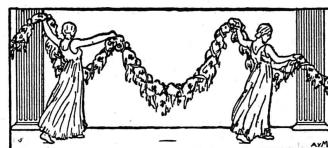
pour le

Suffrage Féminin

Féminin 1940.

C'est devant un auditoire nombreux et des plus attentifs que Mme Gourd, présidente de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, a ouvert le 7 octobre la série des conférences féministes de l'automne, série qui présente une importance toute spéciale, puisque c'est le 1^{er} décembre prochain que les électeurs auront à se prononcer sur l'introduction du vote des femmes dans le canton.

Dès le début de son exposé, l'oratrice releva les uns après les autres les motifs pour lesquels, aujourd'hui plus que jamais, se pose la question du vote des femmes, et cela dans un esprit de collaboration et avec le but de servir mieux la famille et le pays. Étudiant les problèmes actuels que la guerre a renflus dans certains cas plus brûlants encore (travail féminin et chômage, nationalité de la femme mariée, moralité publique, approvisionnement et ravitaillement, etc.), Mme Gourd montra d'autre part toutes les initiatives prises par les féministes depuis le début de la guerre, toutes les tâches vaillamment supportées par les femmes, et dont l'amplitude va toujours croissant : services auxiliaires de l'armée et service complémentaire féminin, entr'aide sociale à l'intérieur de notre pays comme dans le vaste chantier des misères internationales, économie ménagère, éducation nationale et civique, défense de l'esprit suisse, etc., etc. Mais ces tâches, ces responsabilités qui pèsent sur elles, combien plus complètement les femmes suisses les rempliront le jour où, véritables citoyennes de leur pays, elles pourront de la sorte apporter à la vie publique les forces neuves et la bonne volonté de ces « réserves nationales » qu'aucun de ceux qui préoccupent notre avenir n'a le droit d'ignorer à l'heure actuelle ! C'est donc sur la note vibrante d'un appel que se termine cette fort intéressante série des caractéristiques du mouvement féminin en 1940, mouvement aussi vivant que jamais et dont les circonstances démontrent chaque jour l'utilité.



A travers les Sociétés

Fédération des Sociétés féminines bernoises.

Du résumé que la Fédération donne du rapport de son secrétariat, mentionnons le travail d'organisation cantonale pour la collecte du 1^{er} août, et ensuite pour la répartition des sommes reçues en faveur de l'aide aux mères, soit fr. 120.000.

Exposition nationale ; mobilisation ; confection des petits drapeaux bernois qui flottèrent à Zurich ; organisations diverses d'aide aux militaires et aux civils ; création d'un bureau pour les Suisses rentrant au pays. Secours d'hiver pour chômeurs et leurs familles. Des conférences, un bazar au profit du Home Pestalozzi ; la répartition des 16.000 paires de chaussettes militaires commandées à de nombreuses ouvrières à domicile du canton. Telles sont quelques-unes des tâches de l'année écoulée.

Suit un rapport du Home Pestalozzi, dont la construction a été terminée dans le courant de l'été 1939, et qui a pu à son ouverture, le 23 octobre, recevoir douze écolières. La place nous manque pour faire mieux que de citer en passant les rapports respectifs de la Commission pour l'électorat féminin ecclésiastique, de celles de l'étude des lois, des cours itinérants de cuisine, et enfin du bureau donnant des renseignements sur des questions juridiques.

M.-L. P.

„La Source“

La grande moitié du rapport sur le dernier exercice de l'Ecole de garde-malades de la *Source* est consacrée au souvenir ému des disparus de l'année qui ont joué un rôle important dans la marche de l'institution, et, en première ligne, le pasteur Vuilleumier, directeur général, et le Dr Marval, président.

La mobilisation a imposé des tâches si écrasantes au directeur, aux infirmières, aux médecins, aux présidents des Conseils, que nous ne saurions donner ici un exposé de ces efforts. La participation à l'Exposition nationale a exigé aussi un travail long et minutieux, celui-ci de statistique surtout.

M.-L. P.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud.

Prévue pour le 18 mai dernier, l'Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes vaudoises, qui devait coïncider avec la célébration des 25 ans d'existence de la Fédération, dut être ajournée ; elle s'est tenue modestement le 18 septembre dernier au Comptoir, sous la présidence de Mme F. Jonjallaz. Toutes les Unions, sauf deux, étaient représentées.

Dans son rapport annuel, Mme Jonjallaz a indiqué comment le travail des Unions s'est adapté

aux circonstances et aux responsabilités nouvelles des femmes. La Fédération s'occupe de la répartition de la collecte du 1^{er} août en faveur des mères nécessiteuses ; elle a créé un centre de liaison des Sociétés féminines et des œuvres sociales, et est restée en contact avec les grandes Associations féminines suisses, comme avec le groupement *Femme et Démocratie* et les autres Centrales féminines cantonales. Elle est représentée dans le Comité consultatif des femmes suisses en liaison avec l'Office fédéral de guerre, s'intéresse activement aux œuvres sociales de l'armée ; c'est par son intermédiaire qu'ont été réparties dans le canton les 12.000 paires de chaussettes militaires que l'Union suisse du travail à domicile a fait tricoter. Membre du Cartel de secours aux enfants victimes de la guerre, elle a encore créé l'Entr'aide patriotique vaudoise, en étroites relations avec le Service complémentaire féminin militarisé, et avec l'aide à l'agriculture par la jeunesse. Mme Subilia-Thélin (Lausanne) représente les femmes dans la commission d'arbitrage des conflits relatifs aux caisses de compensation.

Après avoir présenté les comptes de la Fédération qui ont été approuvés, Mme Berdoz (Moudon) a évoqué avec émotion l'activité multiple et généreuse de Mme Gillabert-Randin, décédée le 1^{er} avril dernier, et Mme Jaquier (Aigle) a relevé les grands services rendus à la Fédération par son ancienne vice-présidente, Mme Soutter-Chausson, décédée le 18 mai. Puis la doyenne du premier Comité de la Fédération, Mme Elsa Serrier, au nom de toutes celles qui ont œuvré dans le pays, a adressé un chaleureux appel aux femmes, dont la mission est de donner la vie et de la conserver, pour qu'elles préparent aux jeunes un avenir meilleur.

La séance s'est terminée par une causerie d'une inspiration très élevée de Mme Madeleine Hahn, présidente de l'Union suisse des Amies de la jeune fille, intitulée *Qu'est-ce que le pays attend de nous, femmes suisses ?* Répondre à cette question serait empiéter sur un avenir que personne ne connaît. On s'attend à des temps nouveaux, émanant d'un esprit nouveau ; or cet esprit nouveau, les femmes peuvent le préparer. Parce que Suisses, nous ne croyons pas au triomphe de la force, ni à la valeur primordiale du nombre, mais nous croyons que le jour viendra où l'esprit dominerà

Carnet de la Quinzaine

Samedi 2 novembre

GENÈVE. — Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. : Thé mensuel ; 16 h. 45 : *George Sand au temps où elle était grand'mère*, causée par Mme L. Pommier.

Lundi 4 novembre

GENÈVE. — Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30 : Séance mensuelle : *La femme dans l'Etat de demain*, conférence suivie d'une discussion par M. Maurice Veillard, juge au Tribunal de Lausanne. Thé après la séance : 0,50.

Lundi 11 novembre

GENÈVE. — « Connaissance du pays », série de conférences sur la littérature suisse alémanique, organisée par plusieurs Sociétés féminines, 18 h. précises, Lycée-Club, 1, rue Chaudronniers : *La vie et l'œuvre de Maria Waser*, par Mme Marianne Gagnebin, présidente du Lycée de Neuchâtel, et membre de la Société des Ecrivains suisses. Entrée : fr. 1. —

La Maison de la Laine et de tous les tricots
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève (télé Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

N'oubliez pas de souscrire pour le Don National et la Croix-Rouge Aide aux mobilisés, et à leurs familles

Chèques postaux III. 3519, Berne



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphonier de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

